

accompagnement éducatif, aide personnalisée) mis en œuvre ces dernières années par l'Éducation nationale ou ses partenaires (PRE). Les objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés ont-ils été suffisamment clarifiés ?

Dans quelle mesure par exemple l'accompagnement éducatif peut-il contribuer à une amélioration de la réussite scolaire des élèves qui le fréquentent.

Quelle est sa place dans le projet d'établissement ou dans le projet d'école par rapport à d'autres dispositifs voisins et parfois concurrents ?

### **Complémentarité ou concurrence des dispositifs ?**

On l'aura compris, le problème actuel est sans doute moins la concurrence entre les dispositifs que leur adéquation aux besoins identifiés. Cette réflexion nous amène inévitablement vers le thème de l'autonomie des territoires concernés, c'est-à-dire de la capacité des établissements à mettre en œuvre de façon coordonnée les dispositifs susceptibles d'apporter des réponses convaincantes et efficaces en termes de soutien et d'accompagnement éducatifs. Avec en corollaire la question de l'expertise des enseignants dans l'évaluation de la situation de leurs élèves au regard de la difficulté scolaire, dont on sait par ailleurs qu'elle constitue l'une des priorités nationales. Il faudrait également s'interroger sur la pertinence des outils, des supports proposés aux élèves pour les faire progresser, leur donner une méthode, les rendre autonomes dans leurs apprentissages.

Pour être en mesure d'identifier les freins qui empêchent l'élève de progresser mais aussi les leviers qui lui permettront de dépasser ces difficultés, de créer ce que Robert Gloton appelait des champs de réussite, il faut probablement miser sur une formation soutenue non seulement des enseignants qui ont ces élèves dans leur classe mais plus globalement des acteurs qui participent à leur éducation et à leur émancipation dans le cadre de ce que nous appelons une formation commune et une éducation partagée.

Cela signifie également qu'il nous faudra réfléchir à une implication plus forte des parents, un peu à l'instar de ce qui se passe dans les clubs coup de pouce CLE ou dans les ateliers ALEM et AFM6<sup>1</sup>, pour lesquels on demande aux parents non seulement un accord, mais une participation active et un véritable engagement<sup>2</sup>.

Une connaissance partagée des ressources, des modalités de communication et de suivi adaptées, la recherche d'une complémentarité entre les actions scolaires et périscolaires, l'adaptation des parcours des élèves à leurs besoins sont devenus ces dernières années, compte tenu de la multiplicité des niveaux d'intervention (Éducation nationale, collectivités, institutions, associations) des enjeux fondamentaux pour la réussite scolaire et la maîtrise du socle commun de tous les élèves, dont certaines des compétences, notamment les dernières, devraient faire l'objet d'une expertise partagée entre l'école et ses partenaires. C'est donc dans un paysage qui s'est à la fois enrichi mais aussi complexifié que les établissements et les écoles doivent retrouver des cohérences afin de personnaliser les aides.

---

<sup>1</sup> Ateliers lecture expression mathématique au CM, Ateliers français Mathématiques en 6<sup>ème</sup> (ateliers mis en place dans certaines académies dans le cadre du PRE).

<sup>2</sup> Il sera intéressant de ce point de vue de suivre l'évolution du programme expérimental mis en œuvre cette année dans quelques académies pilotes et qui vise à expliciter les demandes de l'école aux parents des élèves nouveaux arrivants.